



CONVENTION DE PARTENARIAT

ENTRE D'UNE PART

La société _____
dont le siège social est situé _____
représentée par _____
en sa qualité de _____

Ci-après désignée « la Société »

ET D'AUTRE PART

L'association **JUDO CLUB DE BRUAY SUR L'ESCAUT**, association Loi 1901
dont le siège est situé **chez Mme MICSKO Pauline – 35, rue Voltaire – 59860 Bruay sur l'Escaut**,
représentée par **M. Alain GOFFO**, en sa qualité de **Président**

Ci-après désignée « l'Association »

ETANT PREALABLEMENT EXPOSE QUE

L'association, dite JUDO CLUB DE BRUAY SUR L'ESCAUT fondée le 18 janvier 1990, a pour objet la pratique du judo – ju jitsu, et de manière complémentaire la pratique d'autres activités physiques, sportives et de pleine nature.

La Société souhaite apporter son aide à la réalisation des projets ci-dessous définis et soutenus par l'Association.

IL EST CONVENU CE QUI SUIT

I) OBJET DU CONTRAT

La Société s'engage à soutenir l'Association à la réalisation des projets indiqués à l'article 2 ci-dessous.

II) PROJETS

L'Association s'engage à réaliser les projets suivants :

Redynamiser le club

Stages de préparation pour les judokas et participation aux deux championnats de France FSGT (si qualification), (FSGT : Fédération Sportive et Gymnique du Travail)

D'insérer sur son site internet et sur sa page Facebook, le logo de la société avec un lien vers le site de la société.

De réaliser une vidéo mensuelle

III) OBLIGATIONS DE LA SOCIETE

Afin de soutenir le projet ci-dessus indiqué, la Société s'engage à verser à l'Association la somme de : _____ € en lettre _____

IV) DECLARATION DE L'ASSOCIATION

L'Association déclare qu'elle est une association d'intérêt général habilitée à recevoir les dons et à remettre un reçu fiscal.

V) EXCLUSIVITE

Le projet ne pourra pas être soutenu par d'autres sociétés concurrentes si la Société verse une somme supérieure ou égale à cinq cents euros.

VI) ASSURANCE

L'association s'engage à disposer d'une assurance responsabilité civile couvrant ses activités et ses membres.

VII) DUREE DE LA CONVENTION

Le présent contrat a une durée jusqu'à : (12 mois)

VIII) RESILIATION

La présente convention pourra être résiliée :

- en cas de non-respect de ses engagements par l'une des parties
- pour cause de cessation d'activités de l'une des deux parties

Fait à _____ le _____

En deux exemplaires

Pour la Société

M _____

Signature

Pour l'Association

M _____

Signature